



**SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**«UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE»**

BELGRADE, SERBIE  
10-12 octobre 2007

---

**LA MISE EN OEUVRE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE :  
DEVELOPPEMENTS ET PRIORITES**

document soumis par

le Secrétariat de la Charte de l'Énergie

par l'intermédiaire du Groupe de travail préparatoire spécial  
composé de hauts fonctionnaires



NATIONS UNIES





**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/BELGRADE.CONF/2007/28  
3 octobre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS, FRANÇAIS et  
RUSSE

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»  
Belgrade, 10–12 octobre 2007  
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**PARTENARIATS**

**FINANCEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET PARTENARIATS DE  
SOUTIEN A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET PROGRAMMES  
ENVIRONNEMENTAUX**

**LA MISE EN ŒUVRE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE :  
DEVELOPPEMENTS ET PRIORITES<sup>1</sup>**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
I. INTRODUCTION .....	1-4	2
II. PRESENTATION DES RESULTATS – CE QUE LES CHIFFRES REVELEN .....	5	3
III. PRIORITE ACCRUE DONNEE A L'EFFICACITE ENERGETIQUE .....	6-8	5
IV. ÉVOLUTION DES POLITIQUES .....	9-15	5
V. LA SITUATION INSTITUTIONNELLE .....	16-19	7

---

<sup>1</sup> Sous réserve d'acceptation par le Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires. Le texte de ce document est identique à celui soumis par les auteurs. Il est un résumé du rapport détaillé «Policy Developments and Challenges in Delivering Energy Efficiency » soumis comme document de Catégorie II.

## TABLE DES MATIÈRES (continuée)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
VI. INSTRUMENTS DE POLITIQUE ECONOMIQUE.....	20-23	8
VII. PROBLEMES SECTORIELS.....	24-27	9
VIII. CONCLUSION.....	28-30	10

**I. INTRODUCTION**

1. Les politiques menées pour encourager l'efficacité énergétique ont été lancées en 1973 après la première crise du pétrole (initialement en tant qu'initiatives destinées à économiser l'énergie) et se sont traduites jusqu'ici par des résultats importants. Ceci dit, elles peuvent et devraient encore être davantage concluantes. Il y a globalement une idée largement répandue dans le monde selon laquelle de bonnes politiques en matière d'efficacité énergétique peuvent faire une réelle différence, et cela est tout particulièrement vrai en 2007 aux quatre coins de l'Europe. Plus que jamais, l'efficacité énergétique est considérée comme cruciale si l'on veut répondre aux problèmes liés à l'énergie auxquels sont confrontées les sociétés au niveau local, régional, national et mondial.

2. Les principaux moteurs améliorant l'efficacité énergétique en Europe\* sont la sécurité énergétique, les préoccupations suscitées par le changement du climat mondial et l'amélioration de la compétitivité. Historiquement, les politiques menées pour améliorer l'efficacité énergétique sont devenues rigoureuses dans les années 1970 en raison des inquiétudes manifestées à l'égard de la sécurité énergétique après les deux principales crises pétrolières. Aujourd'hui, la sécurité énergétique est un sujet devenant toujours plus important étant donné que les économies sont de plus en plus tributaires des aléas liés à l'importation de produits présentant une fiabilité variable et d'une infrastructure énergétique encline à connaître des défaillances techniques ou soumise aux caprices du temps.

3. La région européenne est à la pointe en ce qui concerne la promotion de l'efficacité énergétique et en matière d'actions entreprises pour lutter contre le changement climatique mondial. Les deux aspects sont étroitement liés. Un groupe de pays relativement restreint, soutenus par la Commission européenne, est à l'avant-garde pour plaider en faveur d'une approche plus ambitieuse dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ce petit groupe s'est étoffé ces dix dernières années et de nombreux pays ont maintenant entrepris un travail innovant.

4. Le présent rapport met l'accent sur les moyens permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. Bien avant que les arguments convaincants en faveur d'une approche accélérée sur le plan de l'efficacité énergétique ne soient discutés et approuvés à la Conférence sur *l'Environnement pour l'Europe* qui s'est tenue à Aarhus en 1998, les pays participants, les pays en transition inclus, se sont rendu compte qu'il était nécessaire d'adapter leurs politiques et les institutions chargées de leur mise à exécution. Les fondements de la politique sont une condition sine qua non du succès de la mise en application, tout en gardant à l'esprit qu'une politique bien

---

\* Aux fins de ce rapport, la région comprend l'ensemble de l'Europe (occidentale, centrale et orientale), à laquelle s'ajoutent l'ex-Union soviétique, l'Australie, le Canada, le Japon et les États-Unis.

pensée n'est pas nécessairement synonyme de garantie de résultat. Les résultats réellement obtenus de par l'application de politiques et de mesures efficaces en matière d'efficacité énergétique exigent un engagement à long terme de la part des gouvernements, de même que la multiplication d'alliances solides et de partenariats étroits conclus avec un large éventail d'acteurs jouant un rôle important dans la promotion d'actions menées dans le domaine de l'efficacité énergétique. Il est bien entendu qu'une stratégie en matière d'efficacité énergétique ne se fera pas en deux temps trois mouvements. La transposition dans la pratique des mesures prises en matière d'efficacité énergétique est complexe parce qu'elle touche tous les secteurs de l'économie et exige une prise de conscience de toutes les parties intervenant dans le secteur de l'énergie quant aux avantages offerts à la fois aux développeurs et aux bénéficiaires des projets tournant autour de l'efficacité énergétique. Les améliorations apportées sur le plan de l'efficacité énergétique implique également un large éventail de technologies, dépend des prix à la consommation de l'énergie, lesquels fournissent aux consommateurs des signaux sur le marché qui les motivent à économiser l'énergie, et exige des politiques efficaces qui fonctionnent sans heurts et qui soient compatibles avec une approche tenant compte des desiderata du marché.

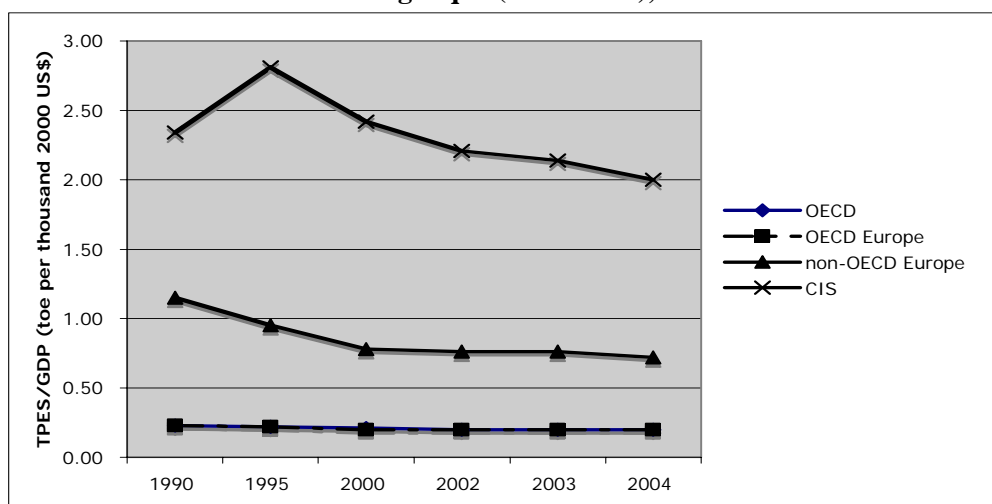
## **II. PRESENTATION DES RESULTATS – CE QUE LES CHIFFRES REVELENT**

5. La présentation des résultats quantitatifs est un processus lent à cause du décalage dans le temps existant entre les politiques de développement et le moment où les résultats sont obtenus, et également à cause du fait que les données récentes sont communiquées avec un certain retard. Ceci étant dit, certaines tendances ont des implications claires tant sur l'énergie que sur les décideurs en matière d'environnement.

a) En 1990, la production d'énergie primaire a augmenté de 12,2 % dans les pays européens faisant partie de l'OCDE, mais elle a régressé de 7,2 % dans la CEI. Dans les pays membres de la CEI toutefois, un effondrement a eu lieu au début des années 1990 et depuis 1995, la production d'énergie primaire est en constante augmentation.

b) L'intensité énergétique – expression qui inclut l'efficacité énergétique, le remplacement des hydrocarbures et les changements structurels, mais qui sert souvent à déterminer le niveau des améliorations réalisées sur le plan de l'efficacité énergétique –, s'est quant à elle améliorée dans toutes les régions. Entre 1990 et 2004, elle a augmenté de 13 % dans les pays européens membres de l'OCDE, elle a baissé de 14,5 % dans les pays membres de la CEI et a régressé de 37,4 % dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE. C'est que tente de démontrer le tableau suivant.

### Intensité énergétique (EPTF/PIB), 1990-2004

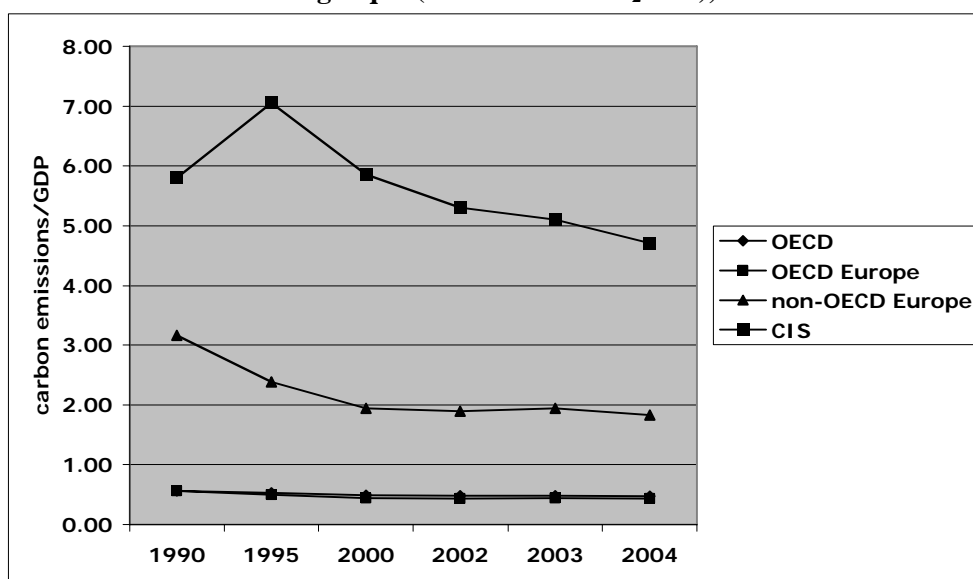


Source : IEA database

c) Les émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté dans les pays de l'OCDE mais pas dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE ni dans la CEI. Dans les pays européens membres de l'OCDE, les émissions totales de CO<sub>2</sub> ont augmenté de 4,4 % entre 1990 et 2004. Elles ont diminué de 30,9 % dans la CCEI et de 31,4 % dans les pays européens ne faisant pas partie de l'OCDE, dans un premier temps en raison du déclin économique et dans un deuxième temps en raison de la restructuration de l'économie et des améliorations techniques. Dans la CEI, les émissions se sont en revanche accrues depuis 2000.

d) L'intensité des émissions de CO<sub>2</sub>, c'est-à-dire le CO<sub>2</sub> utilisé par unité d'activité économique, a toutefois régressé dans toutes les régions comme le montre le diagramme suivant, quoique dans des proportions moindres dans la région de l'OCDE.

### Intensité énergétique (émissions de CO<sub>2</sub>/PIB), 1990-2004



Source : IEA database

### III. PRIORITE ACCRUE DONNEE A L'EFFICACITE ENERGETIQUE

6. Au niveau international, le soutien fourni à l'efficacité énergétique n'a jamais été aussi important. L'Union européenne, l'Agence internationale de l'énergie, divers organismes des Nations Unies et les principales institutions financières internationale (IFI) plaident toutes sans réserves en faveur d'une efficacité énergétique accrue. Le protocole de Kyoto et son mécanisme souple confèrent un degré de priorité élevé à l'efficacité énergétique, même si la mise en application ne s'est pas concrétisée dans les faits dans les proportions attendues. En 2006, au sommet du G8 à Saint-Pétersbourg, les dirigeants des huit pays les plus industrialisés ont adopté un plan d'action afin d'améliorer la sécurité énergétique globale, plan qui incluait un accord pour augmenter les efforts visant à promouvoir l'efficacité énergétique. Ces efforts furent renforcés par le G8 lors de son sommet à Heiligendamm en 2007.

#### **Commission des Nations Unies pour le développement durable, 2006**

L'efficacité énergétique est une opportunité où tout le monde a à y gagner et qui présente de nombreux avantages, y compris une compétitivité industrielle accrue, une meilleure sécurité énergétique et des réductions substantielles du dioxyde de carbone et des autres émissions de gaz à effet de serre et ce, dans des conditions financièrement supportables. Des marges de œuvre considérables existent dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les ménages, le secteur du transport et l'industrie, y compris dans l'industrie énergétique, en changeant les modèles de consommation et de production, les comportements et le mode de vie.

7. Pour les pays de l'UE et les autres pays membres de l'AIE participant au processus *Environnement pour l'Europe*, l'idée selon laquelle l'efficacité énergétique est un élément déterminant de la politique énergétique globale est un principe largement accepté. Son caractère prioritaire a été renforcé par le regain récent d'intérêt porté à la sécurité énergétique. Il est également indubitable que la prise de conscience accrue du public à l'égard du changement du climat mondial a joué ici un rôle déterminant. Il n'en demeure pas moins que les preuves fournies par l'AIE et d'autres instances indiquent que de nombreux pays n'accordent pas une priorité suffisante à l'efficacité énergétique et ce constat vaut tout autant pour les énergies renouvelables.

8. Certains des pays participants ne se sont pas posés de questions concernant la sécurité énergétique, en grande partie à cause notamment de l'abondance de leurs ressources de gaz et de pétrole. Qui plus est, les pays en transition n'ont pas été guidés par obligation d'atteindre les objectifs dictés par la Conférence de Kyoto en matière d'émissions de GES du fait de l'effondrement de leur économie dans les années 1990. Leur plus grand souci dans l'application du Protocole de Kyoto consiste à faire fonctionner à leur avantage le mécanisme souple du Protocole pour financer les programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique absolument nécessaires.

### IV. ÉVOLUTION DES POLITIQUES

9. De nombreux pays ont réagi au relèvement de la priorité en apportant des améliorations à leur politique applicable dans le domaine de l'efficacité énergétique. La loi américaine baptisée *2005 Energy Policy Act* définissant la politique 2005 en matière d'énergie conférait un degré de priorité élevé aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, tout en accordant des

réductions d'impôts non négligeables pour leur promotion et en introduisant davantage d'exigences sur le plan de l'étiquetage. En Europe, de nombreux changements sont dans une large mesure impulsés par l'Union européenne et les développements ambitieux apportés aux politiques de cette dernière. Diverses communications (Document de travail sur l'efficacité énergétique, Plan d'action sur l'efficacité énergétique, sur la politique énergétique, sur les changements climatiques) sont utilisées, de même que les principales directives exigeant des membres de l'UE de mettre sur pied des plans d'action dans le domaine de l'efficacité énergétique. Cette approche politique concerne plus de la moitié des pays participants. Certains états de la CEI ont adopté de nouvelles lois et de nouvelles politiques, telle la loi sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables en Arménie (adoptée en 2004), tandis que d'autres commencent à faire plus d'effort dans la mise en œuvre des textes législatifs déjà adoptés.

10. Même si tous les États membres de l'UE n'accordent pas la même priorité politique à l'efficacité énergétique, l'UE exige une politique de base nettement plus rigoureuse que la plupart de celles du passé. En résumé, l'UE est un moteur important dans l'élaboration des stratégies nationales appliquées dans le domaine de l'efficacité énergétique, même dans les pays qui n'y consacrent normalement pas autant d'attention.

**De la Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Les progrès réalisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique ont été lents. Des tarifs bas, la lenteur de la restructuration de l'industrie et un accès plus restreint au financement de la dette annihilent les mesures incitant à accroître l'efficacité énergétique et à réduire la liste prioritaire des options en matière d'investissement. Le soutien apporté à la politique est en général positif mais il n'est que trop rarement accompagné des ressources voulues et les appuis financiers ciblés destinés à accroître l'efficacité énergétique sont extrêmement limités.

*Politique de la BERD en matière d'exploitation de l'énergie appliquée aux économies se trouvant au stade précoce ou intermédiaire de leur transition.*

11. Dans l'ensemble des pays membres de la CEI, les développements intervenus dans les politiques ont en général été moins ambitieux. Comme ils se réfèrent à l'efficacité énergétique et l'ont souvent intégrée dans leur législation relative à l'énergie, l'approche adoptée par les pays faisant partie de la CEI est moins globale que celle de la plupart des pays membres de l'UE. Le degré de priorité est plus faible et les approches sont moins élaborées et souvent assorties de maigres ressources. Selon la BERD, les progrès réalisés dans les pays membres de la CEI ont été accélérés par une conjonction faite de tarifs bas, de financements péchant par leur rareté et d'un vieillissement de la structure industrielle.

12. Tous les États membres de l'UE se sont fixés des objectifs quantitatifs répondant à la directive *Efficacité énergétique au stade de l'utilisation finale et Services énergétiques* récemment approuvée. Plusieurs de ces pays s'étaient fixés des objectifs spécifiques avant que cette directive ne soit prise. Aux termes de cette dernière, les États membres doivent prévoir des économies d'énergie annuelles atteignant 9 % au minimum la neuvième année au cours de la période allant de 2008 à 2016. Les objectifs en matière d'économie d'énergie sont indicatifs plutôt que contraignants et n'ont donc aucun caractère obligatoire sur le plan légal. Toutefois, de nombreux analystes ont le sentiment que si la directive devait être intégralement appliquée, l'objectif pourrait être atteint. On estime par exemple que si le Plan d'action 2006 sur

l'efficacité énergétique est intégralement appliquée, la demande d'énergie diminuera de 13 % en 2030 par rapport à la demande actuelle.<sup>2</sup>

13. Parmi les pays en transition ne faisant pas partie de l'UE, le Belarus, la Moldavie, la Fédération de Russie et l'Ukraine ont des objectifs quantifiés. Au Belarus par exemple, l'objectif de la période actuelle (2006-2010) est de réduire l'intensité énergétique de 15-20 % par rapport à 2005.

14. On a longuement discuté sur le fait que l'efficacité énergétique devait, pour être réellement efficace, être intégrée dans d'autres sphères économiques et sociales de la politique, depuis le développement industriel au transport, à l'environnement et, essentiellement, tous les domaines de responsabilité relevant du pouvoir exécutif. L'attention s'est principalement focalisée sur l'intégration dans la politique environnementale, en particulier le changement du climat mondial. L'amélioration de l'efficacité énergétique est vue comme un instrument majeur des stratégies appliquées dans le cadre des changements climatiques et tous les pays repris à l'Annexe 1 jointe à la CCNUCC confirment son importance. Pratiquement toutes les stratégies nationales ou régionales adoptées en matière d'efficacité énergétique établissent également un lien direct avec la politique concernant les changements climatiques.

15. Des progrès sont intervenus dans la fixation de prix raisonnables de l'énergie qui amèneront une plus grande efficacité énergétique. Les prix de l'énergie ont ces dernières années été mis en avant du fait des augmentations de prix importantes, notamment des produits pétroliers. Le prix mondial du brut est monté en flèche, en atteignant des niveaux record à la mi-2006 avant de redescendre. Les prix se situent toujours à des niveaux historiquement élevés, compliquant ainsi la situation des pays importateurs. Il en a été de même pour les prix du gaz naturel. Dans son rapport de transition 2006<sup>3</sup>, la BERD constate que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réforme des prix de l'énergie et a décerné un satisfecit à toutes les économies en transition en matière de libéralisation des prix.

## V. LA SITUATION INSTITUTIONNELLE

16. De bonnes mesures en matière d'efficacité énergétique exigent, quel que soit le niveau de pouvoir, un mécanisme efficace de promulgation et les ressources nécessaires permettant leur mise en œuvre. La plupart des pays participants ont une organisation chargée de la mise en application. Souvent, cette organisation est étroitement liée au ministère responsable de l'énergie ou de l'environnement, que ce soit en étant intégrée au sein du ministère ou que ce soit sous forme d'organisme contrôlé par le ministère.

17. Des améliorations ont eu lieu en ce qui concerne la capacité des institutions à mettre en œuvre les programmes, mais dans la plupart des pays en transition, ce processus est encore lent. Certains pays ont récemment créé des Agences Nationales pour l'utilisation efficace des ressources énergétiques (par exemple en Ukraine, en fonction depuis 2006). Il est nécessaire de mettre en place des capacités institutionnelles bien développées au niveau national mais également local, ces organismes étant tout aussi importants au niveau fédéral.

---

<sup>2</sup> *Ibid*, p. 11.

<sup>3</sup> BERD, *Transition Report 2006*, London, 2006, pp.4-5.

18. Pour de nombreux pays, la question liée à l'adéquation des ressources est vitale et il y a souvent pénurie de moyens pour financer les mesures elles-mêmes, ainsi que pour l'organisation chargée de les promulguer. Un renforcement des capacités et des ressources nécessaires à leur transposition dans la pratique est également une nécessité. Cela est vrai tant dans les pays en transition que dans les pays qui ne le sont pas.

19. Il y a de nombreux organismes non gouvernementaux jouant un rôle vital dans la promotion de l'efficacité énergétique, parfois même dans les programmes de promulgation. Qu'ils représentent les diverses industries jouant un rôle dans l'efficacité énergétique (isolation, systèmes de commande, éclairage, chauffage à distance, cogénération, etc.) ou qu'ils plaident en faveur de certaines positions pour promouvoir l'efficacité énergétique au niveau de l'UE ou des IFI, leurs voix se font de plus en plus entendre et sont déterminantes dans l'amélioration de la prise de conscience quant à l'importance de l'efficacité énergétique et des décisions prises aux niveaux national, régional ou international.

## **VI. INSTRUMENTS DE POLITIQUE ECONOMIQUE**

20. L'éventail complet des mesures de politique est utilisé pour améliorer à des degrés variables l'efficacité énergétique dans tous les pays. Ces mesures vont de l'information/conseil aux instruments financiers et aux mesures réglementaires (à la fois obligatoires et volontaires). Ce qui s'est avéré le plus efficace au fil des années, c'est une combinaison judicieuse de mesures obligatoires associées à de l'information ou à des incitants financiers. A l'instar du programme de labellisation « Energy Star » mené à l'initiative des États-Unis, les approches prennent une tournure de plus en plus internationale et de plus en plus fréquemment, les pouvoirs publics travaillent avec le secteur privé pour financer, promouvoir ou mettre en œuvre des mesures favorisant l'efficacité énergétique. Dans les États fédéraux (tels que les U.S.A.), les partenariats mis sur pied entre le niveau fédéral et le niveau de l'État peuvent contribuer à répondre aux questions soulevées en termes d'efficacité énergétique dans les secteurs clés, tels que le bâtiment, en promouvant des codes ainsi que l'assistance tant technique que dans le domaine de la formation. Les mesures mises en œuvre sans autre forme d'accompagnement se sont révélées moins efficaces.

21. Le choix des instruments ou le mélange des instruments dépend des circonstances propres au pays. L'information et la prise de conscience sont souvent des éléments importants. Lorsque des mesures plus spécifiques sont étudiées, l'attention est en général accordée aux secteurs présentant les potentialités les plus élevées en termes d'économie d'énergie et au type d'instruments renfermant l'impact le plus important. Des audits énergétiques peuvent aider de nombreuses industries, notamment dans leur phase de restructuration. Des aides ciblées en faveur des ménages à faibles revenus sont une réponse à la pauvreté en permettant en même temps que les prix de l'énergie soient basés sur les coûts réels, en mettant ainsi fin aux aides nuisibles à l'environnement. Des prix de l'énergie basés sur le marché donnent le même signal positif à l'ensemble des consommateurs (les ménages à faibles revenus bénéficiant alors d'un soutien spécifique ciblé comme expliqué ci-dessus et rencontré dans plusieurs pays faisant partie ou non de l'O.C.D.E. / Royaume-Uni, Roumanie, etc.). Des accords volontaires conclus avec des fabricants se sont dans le passé avérés un instrument efficace dans plusieurs pays et maintenant, avec les nouvelles conditions existantes sur le marché évoluant dans l'ensemble de la région, ils pourraient fort bien se faire offrir une nouvelle occasion de démontrer leur efficacité.

22. Les mesures destinées à financer l'efficacité énergétique restent un problème majeur. De nombreux pays en transition éprouvent des difficultés à fournir les ressources financières adéquates et sont aidés par divers fonds internationaux et d'autres mécanismes financiers mis à disposition par les institutions financières internationales. Le mécanisme souple mis au point en relation avec les changements climatiques ouvre des opportunités, mais celles-ci sont loin de pouvoir financer les nombreux projets d'amélioration de l'efficacité énergétique et ne répondent donc pas aux attentes. Des partenariats avec le public et le privé organisés avec l'appui de différentes organisations internationales constituent également un important outil pour catalyser le financement de projets tournant autour de l'efficacité énergétique il y a de bons exemples pris à l'initiative de la BIRD, de la Banque mondiale et d'autres exemples également à citer dans le cadre de la CEE-ONU.

**Initiative conjointe de la BERD et de la BEI concernant les changements climatiques**

La BERD ET LA Banque européenne d'investissement (BEI) ont créé le Multilateral Carbon Credit Fund (MCCF) appelé à devenir un instrument clé dans leur stratégie de lutte contre les changements climatiques. Souscrit à 100 % et ayant obtenu des engagements pour un montant de 165 millions d'euros, le MCCF est l'un des rares fonds luttant contre les émissions de CO<sub>2</sub> affectés spécifiquement aux pays d'Europe centrale et d'Asie centrale.

Les pays participants au fonds peuvent acheter des crédits d'émissions de CO<sub>2</sub> dans le cadre de projets de réduction des émissions financés par la BEI et la BERD pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions obligatoires ou volontaires. Les pays peuvent également participer via le MCCF à des programmes d'investissements écologiques. C'est une manière innovante de faciliter le négoce intergouvernemental des crédits d'émission de CO<sub>2</sub>, le pays vendeur utilisant le produit de la vente de ces crédits pour soutenir les investissements réalisés dans les projets respectueux du climat.

Les crédits d'émission de CO<sub>2</sub> peuvent être générés par une grande variété de types de projet réduisant ou évitant tous les émissions de GES et présentant de l'intérêt pour le MCCF y compris, entre autres, l'efficacité énergétique dans l'industrie (cogénération) et des projets plus importants dans le secteur du logement (double vitrage isolation).

Source : [www.ebrd.com](http://www.ebrd.com)

23. De nombreux pays en transition dépendent toutefois de quelques instruments seulement et ne maximisent pas le potentiel disponible offert, par exemple, par des normes de performance minimales obligatoires en matière d'énergie, l'étiquetage des appareils et des initiatives bénévoles.

## VII. PROBLEMES SECTORIELS

24. Mis à part le transport, le bâtiment a été le seul secteur à avoir été mis dans le collimateur. Le bâtiment est une priorité tant pour les pays de l'UE que les autres. Le potentiel d'économies d'énergie est élevé et les bâtiments et selon une étude récente de l'AIE<sup>4</sup>, les appareils représenteront quelque 24 % des réductions totales d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2050. Les pays de la CEI ont également fait des efforts, et des progrès, dans la prise en compte du potentiel lié à l'efficacité énergétique dans la construction, principalement en développant et en mettant en œuvre de nouvelles normes, comme c'est le cas dans la Fédération de Russie et en Ukraine.

<sup>4</sup> IEA, *Energy Technology Perspectives*, OCDE, Paris, 2006, p. 144.

25. Une analyse récente montre qu'il existe un potentiel non négligeable de réduction de la consommation d'énergie dans l'éclairage. L'Australie a annoncé son intention de bannir les lampes électriques incandescentes et actuellement, l'UE envisage de faire de même. Une étude de l'AIE établit que les émissions produites par l'éclairage s'élèvent à 1.900 Mt de CO<sub>2</sub>, ce qui représente 70 % des émissions produites par les voitures de tourisme dans le monde et davantage que les émissions de l'aviation<sup>5</sup>.

26. Le secteur industriel est important en termes d'économies d'énergie et de réductions des émissions. L'industrie au sens large de l'UE participe au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et il y a des projets prévoyant d'étendre le système d'échange à un nombre accru de sous-secteurs industriels. Dans des pays possédant une industrie lourde, comme la Fédération de Russie, l'amélioration de l'efficacité énergétique est une priorité en soi, mais également dans la perspective d'une compétitivité économique accrue. L'implication d'organismes internationaux de financement, telle que la BERD dans la production d'acier en Ukraine, peut aider à catalyser les investissements.

27. Le transport acquiert une importance prioritaire pour de multiples raisons, notamment les répercussions croissantes de celui-ci sur les EGE et sa dépendance élevée par rapport aux carburants fossiles. C'est un défi auquel sont confrontés les gouvernements depuis des dizaines d'années en raison du manque d'alternatives financièrement supportables. Tant les limitations des rejets de CO<sub>2</sub> au kilomètre décrétées dans l'UE que les normes applicables en matière de rendement du carburant ayant été revues aux États-Unis devraient contribuer à freiner la demande d'énergie dans le secteur des transports. D'autres mesures tels que l'étiquetage des voitures, l'éco-conduite (Japon), la mise sur le marché de biocarburants, le recours à l'arme fiscale (Suisse), des changements de mode de transport, l'introduction d'une flotte de véhicules plus performants et l'amélioration de l'organisation du secteur des transports (Fédération de Russie) contribuent à améliorer le rendement global du secteur des transports, mais les choses évoluent lentement et cela prendra du temps avant d'obtenir des avancées significatives.

## VIII. CONCLUSION

28. Beaucoup de choses ont été réalisées ces dernières années. Les politiques et les fondements de la loi ont été améliorés et ces améliorations porteront leurs fruits à l'avenir. Un moment d'inertie est inévitable ; les moteurs de la politique relative aux changements climatiques et à la sécurité énergétique placent l'efficacité énergétique à un rang toujours plus élevé à l'agenda politique. Les décideurs en matière de politique énergétique et environnementale devraient être persuadés que d'importantes améliorations se produiront dans cette région sur le plan de l'efficacité énergétique. Bien qu'il y ait des signes encourageants, il n'en demeure pas moins que les gouvernements se doivent de consacrer les ressources adéquates et s'engager politiquement afin de faire en sorte que ces résultats se produisent. Pour que nous puissions obtenir des résultats encore meilleurs en temps voulu et d'une manière financièrement acceptable, il y a néanmoins encore beaucoup de domaines de la politique, de la réglementation et de l'application qui nécessitent des améliorations de la part de tous les états participants, en faisant des efforts aussi bien au niveau national qu'au niveau de la coopération internationale.

---

<sup>5</sup> IEA, Light's Labour's Lost, Policies for Energy-efficient Lighting, OCDE, Paris, 2006, p. 31.

29. Afin de fortement améliorer les niveaux de l'efficacité énergétique, il apparaît important d'utiliser tous les instruments disponibles (information, conscientisation, étiquetage et normes, primes financières et fiscales; accords volontaires, recherche et développement), tout en tenant compte des conditions économiques et environnementales nationales. Cependant, l'efficacité énergétique ne peut pas être améliorée de façon isolée. Elle nécessite des gouvernements qu'ils travaillent avec une grande variété d'acteurs dans tous les secteurs de la consommation dans le but de développer des partenariats avec l'industrie de l'énergie et le secteur financier. Tous les pays doivent s'assurer que des systèmes de suivi et d'évaluation soient mis en place dans le but de vérifier les progrès réalisés dans leurs politiques et programmes d'efficacité énergétique, et de mieux exploiter les bénéfices environnementaux apportés par ces améliorations.

30. La coopération internationale en matière de promotion de l'efficacité énergétique est très importante. Grâce à la communauté internationale, un cadre politique peut maintenant être développé ainsi que des bases de comparaison, le développement des capacités et le financement et le développement technologiques. Elle permet également aux états de bénéficier des connaissances des autres états, comme c'est le cas dans les « rapports d'évaluation par les pairs » publiés par la Charte de l'Energie. La coopération internationale peut être adaptée à la région entière (ou même au niveau global) ou pour des sous-régions, par exemple en soutenant la création de capacités institutionnelles dans des pays ayant moins d'expérience ou de savoir-faire dans ces domaines.

\*\*\*\*\*